

## Compte rendu de la séance du conseil municipal du mercredi 8 novembre 2017

### Nombre de conseillers :

En exercice : 39  
Présents : 33  
Excusés : 6  
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le HUIT NOVEMBRE, à VINGT HEURES TRENTE, les membres du conseil municipal de la ville de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 2 novembre 2017 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Mme Monique DELESSARD, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

M. BORD - Mme VERGNAUD - M. CABUCHE - Mme LOPES –  
M. BECQUART - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme MONDIERE -  
M. TASD'HOMME - M. GHOZELANE - Maires adjoints.

M. GANDRILLE - M. TABUY - Mme GAUTHIER - M. GUILLOT –  
M. MOUILLOT - Mme LESAGE - Mme TREZENTOS OLIVEIRA –  
M. ROUSSEAU - M. HOUEMOND - Mme POTIN PIOT - Mme LACERDA -  
Mme IKIESSIBA - M. FRISSON - M. CALVET - M. RENAUD –  
Mme HEUCLIN - M. POMMOT - M. MARTIN - M. TORDJEMANN –  
Mme SALMIN - Mme LAIR – M. JASPIERRE - Conseillers municipaux.

### ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme MARTIN - Mme DANY - M. FINANCE - Mme LACAZE- M. HESEL -  
Mme FIUZA.

### POUVOIRS :

Mme MARTIN	à	M. CABUCHE
Mme DANY	à	Mme VERGNAUD
M. FINANCE	à	M. TORDJEMANN

SECRETAIRE DE SEANCE : Brigitte VERGNAUD

Le compte rendu de la séance du 18 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Madame Monique Delessard présente ensuite la liste des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

- 2017.09.04 Convention de mise à disposition gratuite de créneaux horaires pour l'utilisation de la salle Citoyenneté par l'association Mini Schools.
- 2017.09.04 Convention de mise à disposition gratuite de créneaux horaires pour l'utilisation de la salle Citoyenneté par le Comité de jumelage.
- 2017.09.05 Marché à procédure adaptée passé avec la société Espalia – Paris 9<sup>ème</sup> – pour la mission d'assistant à maîtrise d'œuvre en vue de la passation d'une délégation de service public pour la gestion de marchés forains. Marché de service d'un montant de 14 350 € HT. Le délai d'exécution de la mission est de 10 mois à compter de la date de notification du contrat.
- 2017.09.05 Convention passée avec l'amicale des résidents de la rue Géricault pour la mise à disposition gratuite de prêt de matériel.
- 2017.09.11 Contrat de vente de spectacle passé avec l'association Entrée de jeu – Paris 14<sup>ème</sup> – pour la représentation du théâtre forum « Silence, on frappe », dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Prix de vente du spectacle : 2 300 € TTC.
- 2017.09.12 Convention passée avec l'association Pontault-Combault, un passé, une histoire » pour la mise à disposition gratuite de prêt de matériel du 22 septembre au 6 octobre 2017.
- 2017.09.13 Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes Jacques Brel à l'association le Club de danse de Pontault-Combault.
- 2017.09.18 Défense des intérêts de la ville dans l'affaire qui l'oppose à Mme Sanchez devant le Conseil des prud'hommes.
- 2017.09.18 Défense des intérêts de la ville dans l'affaire qui l'oppose à Mme Bergougnoux devant le Tribunal administratif de Melun.
- 2017.09.19 Convention à passer avec l'association Alionouchka pour la mise à disposition gratuite de créneaux horaires dans un local collectif résidentiel mutualisé sis 83 rue des Prés Saint-Martin.
- 2017.09.22 Marché à procédure adaptée passé avec la société Elier Enseignement France – 94260 Fresnes – pour la fourniture de denrées alimentaires pour les crèches. Accord cadre de fournitures à bons de commande d'un montant maximum annuel de 40 000 €HT, conclu à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017 et ce jusqu'au 31 août 2018, reconductible 3 fois.
- 2017.09.22 Convention passée avec Décathlon pour la mise à disposition gratuite de prêt de matériel.
- 2017.09.22 Marché à procédure adaptée passé avec la société Point P – 95100 Argenteuil – Accord cadre de fournitures à bons de commande d'un montant maximum annuel de 48 000 € HT, conclu à compter de sa notification pour une durée initiale de 1 an, reconductible 3 fois.

- 2017.09.25 ~~Marché à procédure adaptée passé avec la société SNO technique – Pontault-Combault – pour la fourniture d'un caméscope et d'un écran de projection valise. Marché subséquent ordinaire de fournitures d'un montant de 4 997 €HT. La durée du contrat ira de sa notification et ce jusqu'à l'exécution complète de la prestation, pour une durée prévisionnelle de 4 semaines.~~
- 2017.09.27 Marché à procédure adaptée passé avec la société Fleurons de Lomagnes – 32700 Lectoure – pour la fourniture de colis pour les seniors de la ville pour l'année 2017. Marché de fournitures à bons de commande d'un montant maximum de 40 000 € HT. Il prendra effet à sa date de notification jusqu'à la réalisation complète de la prestation.
- 2017.10.03 Convention passée avec la MJC Boris Vian pour des vacances d'activité de psychomotricité pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Convention conclue du 3 octobre au 19 décembre 2017. Le prix de la vacation s'élève à 87,75 € TTC pour 2 h 15 mn soit 877,50 pour 10 séances.
- 2017.10.04 Convention passée avec le Cercle généalogique Pontellois-Combalusien pour la mise à disposition gratuite de créneaux horaires au Point information jeunesse, pour une durée de 1 an à compter de la signature de la convention.
- 2017.10.09 Contrat de cession des droits de représentation du spectacle Cascade + Street Workout avec l'agence Xtreme Agency – 42110 Civens – pour l'organisation de la Soirée des Champions à la salle des Fête Jacques Brel le 20 octobre 2017. Prix de la cession du spectacle : 6 119 € TTC.
- 2017.10.12 Marché subséquent passé avec la société VTMT – 94450 Limeil Brévannes – pour des travaux de voirie avenue des Marguerites. Marché subséquent d'un montant de 715 669,20 € TTC qui prendra effet à compter de sa notification. Le délai d'exécution est de 102 jours à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.
- 2017.10.13 Marché à procédure adaptée passé avec la société Sarre et Moselle – 57410 Sarrebourg – pour l'acquisition d'une assurance dommages ouvrages dans le cadre de la réhabilitation – extension de la MJC Boris Vian. Marché ordinaire de travaux d'un montant de 18 911,82 € TTC. La date prévisionnelle d'achèvement des travaux est le 28 février 2019.
- 2017.10.13 Marché à procédure adaptée passé avec la société SAMU – 78000 Versailles – pour des travaux de taille, d'élagage et d'abattage d'arbres de la ville. Accord cadre de travaux à bons de commande d'un montant maximum annuel de 150 000 € HT, conclu à partir de sa notification et ce pour une durée initiale de 1 an. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois jusqu'au 31 août 2021.

## **1 Installation d'un conseiller municipal suite à la démission de Céline Meraud**

Après en avoir délibéré,

- **PREND** acte de l'installation de :

M. Jacques Jaspierre  
Né le 4 janvier 1969 à Paris 9<sup>ième</sup>  
Demeurant 5, rue du Maréchal Soult  
77340 Pontault-Combault

L'ordre du tableau se trouve donc modifié comme suit :

**Le maire :**

Monique DELESSARD

**Les maires adjoints :**

M. BORD - Mme VERGNAUD - M. CABUCHE – Mme LOPES – M. BECQUART -  
Mme SHORT FERJULE – M. OUMARI – Mme MONDIERE – M. TASD'HOMME –  
Mme MARTIN – M. GHOZELANE -

**Les conseillers municipaux :**

M. GANDRILLE – M. TABUY – Mme GAUTHIER – Mme DANY – M. GUILLOT – M. MOUILLOT -  
Mme LESAGE – Mme TREZENTOS OLIVEIRA – M. ROUSSEAU – M. HOUEMOND -  
Mme POTIN PIOT – Mme LACERDA – Mme IKIESSIBA – M. FRISSON – M. CALVET -  
M. RENAUD – Mme HEUCLIN – M. POMMOT – Mme LACAZE – M. FINANCE – M. HESEL -  
M. MARTIN – Mme FIUZA - M. TORDJEMANN – Mme SALMIN – Mme LAIR – M. JASPIERRE.

**2 Remplacement de madame Meraud au Syndicat mixte de vidéocommunication de l'Est Parisien**

Après en avoir délibéré,

**Par 31 VOIX POUR**

**Par 5 ABSTENTIONS (M. CALVET, M. RENAUD, Mme HEUCLIN, M. POMMOT, Mme LAIR)**

- **DESIGNE** à la majorité absolue, en remplacement de madame Meraud, le délégué suppléant au Syndicat mixte de réseau vidéocommunication de l'Est Parisien. A été élu monsieur Jean-Claude Gandrille

Ce syndicat est donc composé comme suit :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
- Gilles Bord	- Antonin Frisson
- Thierry Tasd'homme	- Jean-Noël Houdemond
- Sophie Piot	- Jean-Claude Gandrille
- Pascal Rousseau	- Hocine Oumari

**3 Remplacement de madame Meraud à la commission Services à la population**

Après en avoir délibéré,

**Par 31 VOIX POUR**

**Par 5 ABSTENTIONS (M. CALVET, M. RENAUD, Mme HEUCLIN, M. POMMOT, Mme LAIR)**

- **DESIGNE** par un vote à main levée monsieur Jacques Jaspierre en remplacement de madame Céline Meraud à la commission services à la population. Celle-ci est composée comme suit :

<b>Commission services à la population</b>
- Patrick Cabuche
- Brigitte Vergnaud
- Nadine Lopes
- Sara Short Ferjule
- Anne Sophie Mondière
- Jacques Jaspierre
- Sophie Potin Piot
- Rosa Lacerda
- Jean Noël Houdemond
- Delphine Heuclin
- Anne Marie Lair
- Vanessa Lacaze
- Jean Pierre Martin

#### **4 Remplacement de madame Meraud dans divers organismes**

Après en avoir délibéré,

**Par 31 VOIX POUR**

**Par 5 ABSTENTIONS (M. CALVET, M. RENAUD, Mme HEUCLIN, M. POMMOT, Mme LAIR)**

- **DESIGNE** par un vote à main levée uninominal, à la majorité absolue, chaque représentant dans les différents organismes.

Ont été élus à la majorité absolue les conseillers municipaux suivants :

Ces divers organismes sont composés comme suit :

**\* Association Atelier de la cour carrée**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
- Nadine Lopes	- Jacques Jaspierre
- Muila Ikiessiba	- Sara Short Ferjule

**\* S.O.S. Solidarité**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
- Patrick Cabuche	- Rosa Lacerda
- Jean-Noël Houdemond	- Josselyne Lesage
- Pascal Rousseau	- Fernande Trezentos Oliveira

**\* Centre social et culturel**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
- Patrick Cabuche	- Jean-Noël Houdemond
- Brigitte Vergnaud	- Josselyne Lesage

**\* Conseil d'administration du lycée Camille Claudel**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
- Sara Short Ferjule	- Brigitte Vergnaud
- Anne-Sophie Mondière	- Jacques Jaspierre
- Patrick Cabuche	- Antonin Frisson

**5 Choix du futur mode de gestion des marchés forains de Pontault-Combault**

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **DECIDE** d'adopter le principe du recours à une procédure de délégation de service public pour l'exploitation des marchés forains de Pontault-Combault ;
- **DECIDE** d'autoriser le maire à procéder à la publicité et au recueil des offres et à la négociation de celles-ci conformément à l'Ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et à son décret d'application n° 2016-86 du 1er février 2016 et aux articles L. 1411-1 et suivants R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

**6 Dérogation collective à la règle du repos dominical**

Après en avoir délibéré,

**Par 25 VOIX POUR**

**Par 11 VOIX CONTRE (M. CABUCHE, Mme LOPES, Mme MARTIN, Mme GAUTHIER, M. GUILLOT, Mme LESAGE, M. CALVET, Mme HEUCLIN, M. MARTIN, Mme SALMIN, M. JASPIERRE)**

- **AUTORISE** le maire à prendre un arrêté de dérogation collective à la règle du repos dominical des salariés pour les dimanches cités ci-dessus.

**7 Jours fériés et congés d'offices**

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le principe que lorsque la journée du mardi est fériée durant les vacances scolaires, les services sont fermés le lundi qui précède. De même lorsque le vendredi est férié, les services sont fermés le samedi matin.

**8 Personnel communal - modification du tableau des effectifs annexé au budget 2017**

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la modification des effectifs et notamment la création de poste et les suppressions de poste telles que présentées :

**Création de 23 postes au tableau des effectifs des agents titulaires répartis comme suit :**

**Tableau des effectifs des agents titulaires**

**Filière administrative (+ 5 postes)**

- 1 poste d'attaché hors classe
- 1 poste de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe
- 3 postes d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe

**Filière technique (+12 postes)**

- 4 postes d'agent de maîtrise principal
- 8 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe

**Filière médico-sociale (+1 poste)**

- 1 poste de médecin hors classe

**Filière sociale (+ 1 poste)**

- 1 poste d'éducateur principal de jeunes enfants

**Filière animation (+ 4 postes)**

- 3 postes d'animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe

**Suppression de 35 postes au tableau des effectifs des agents titulaires répartis comme suit :**

**Tableau des effectifs des agents titulaires**

**Filière administrative (-11 postes)**

- 2 postes d'attaché principal
- 2 postes de rédacteur
- 7 postes d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe

**Filière technique (-12 postes)**

- 4 postes d'agent de maîtrise
- 8 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

**Filière médico-sociale (-1 poste)**

- 1 poste de médecin de 1<sup>ère</sup> classe

**Filière sociale (-1 poste)**

- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants

**Filière animation (-10 postes)**

- 3 postes d'animateur
- 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 5 postes d'adjoint d'animation

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

**9 Soutien et adhésion de la ville au "Comité de soutien pour la sauvegarde du fort de Romainville et la création d'un musée de la résistance des femmes pendant la seconde guerre mondiale"**

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** la ville à adhérer, pour la somme de 15 €, au « Comité de soutien pour la sauvegarde du fort de Romainville et la création d'un musée de la résistance des femmes pendant la seconde guerre mondiale » sis, Hôtel des fondations 30 Bd des Invalides 75007 Paris.

**10 Avenant n° 2 à la convention de transfert des voiries communautaires**

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer l'avenant n° 2 à la convention de transfert des voiries d'intérêt communautaire, relatif à la déclaration d'intérêt communautaire la partie de la rue Jean Cocteau, située entre le rond-point et l'entrée du parc d'activités du Bois Notre Dame (zone NI).

**11 Autorisation donnée au maire de déposer une déclaration préalable pour l'aménagement des locaux communaux au 58, avenue de la République**

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à déposer une nouvelle déclaration préalable pour l'aménagement des locaux destinés à l'accueil de la halte-garderie.

**Madame Martin arrive en séance.**

**12 Vœu du conseil municipal concernant la diminution des emplois aidés**

Après en avoir délibéré,

**Par 32 VOIX POUR**

**Par 4 ABSTENTIONS (M. ROUSSEAU, M. RENAUD, M. POMMOT, Mme LAIR)**

- **ADOpte** le texte de la motion ci-dessous et demande l'annulation de la suppression des contrats emplois aidés.

« Le gouvernement a annoncé durant l'été sa volonté de réduire les financements des contrats aidés. Pour des motivations budgétaires, il s'apprête à passer à 320 000 contrats pour l'année 2017, là où l'Etat en a financé 459 000 en 2016, suivi d'une extinction préalable.

Les employeurs ayant recours à ce type de contrats, comme les salariés en insertion dont les emplois sont menacés, se sont retrouvés devant le fait accompli à quelques jours de la rentrée.

Cette décision brutale est lourde de conséquence pour les collectivités territoriales, pour le mouvement associatif et pour les citoyens.

A Pontault-Combault, nous avons fait le choix depuis longtemps de ne faire appel à ce type de contrat que dans un processus de formation et d'insertion, et non pas pour remplacer des emplois permanents de type ATSEM ou animateur mais pour donner leur chance à des jeunes notamment, à travers principalement le dispositif emplois d'avenir. La commune a dès lors joué son rôle en faisant confiance à des jeunes sans qualification et en leur permettant, à travers un emploi, des formations et un tutorat de qualité, de construire leur parcours professionnel.

Nombre associations se retrouvent, quant-à-elles, gravement menacées alors qu'elles sont déjà fortement fragilisées par les économies budgétaires de l'Etat et de l'ensemble des collectivités. C'est le cas à Pontault-Combault notamment pour la MJC, SOS solidarité, Empreintes ou le Centre social et culturel dont le fonctionnement dépend aussi de l'investissement des femmes et des hommes en contrat aidé.

Ces contrats aidés sont, en effet, utilisés dans des domaines aussi variés que les établissements pour personnes âgées, le sanitaire et social, le sport, la jeunesse, la culture, ... ; autant d'associations qui contribuent à des missions de service public et au lien social au plus près des territoires.

Les conséquences de cette décision, sont donc désastreuses : chômage pour les salariés, disparition du dispositif d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes éloignées de l'emploi et fragilisation du monde associatif.

La ville de Pontault-Combault soutient le mouvement initié par les associations sociales et d'éducation populaire et rappelle que ces emplois aidés participent également au projet social et sociétal de ces associations en leur fournissant des outils de formation et d'insertion. »

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

**Monique Delessard**  
**Maire de Pontault-Combault**  
**Conseillère départementale**

